



ZEITVORSORGE
ST.GALLEN

Prévoyance-temps ville de St-Gall

Assemblée annuelle des directrices et directeurs cantonaux
des affaires sociales

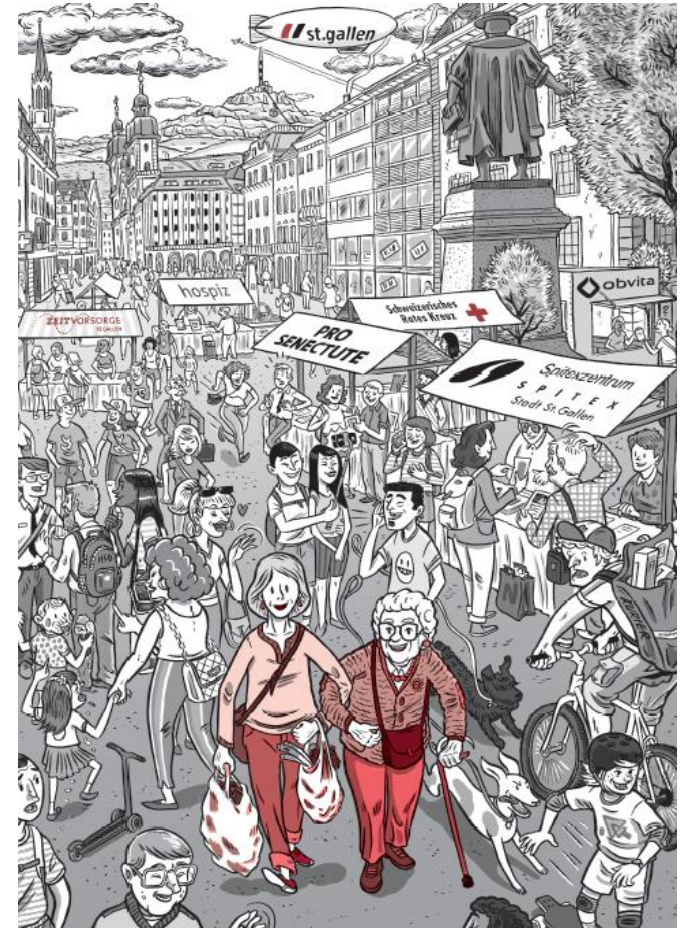
17/18 mai 2018, Delémont

Katja Meierhans, ville de St-Gall, questions sociales

 **st.gallen**

La population augmente et vieillit - et tous veulent être soignés et accompagnés

- Tranche d'âge 80 et plus : **+21 %** jusqu'en 2030
- Tranche d'âge 65 à 79 ans : **+19 %**
- Diminution du travail bénévole et de l'aide de voisinage
- Structures familiales et valeurs changent
- **Pénurie de personnel qualifié en soins infirmiers**
- Il n'est plus possible de gérer les soins et le financement avec les modèles actuels



L'idée

La **quatrième génération** âgée et nécessitant de l'aide qui souhaite vivre chez elle le plus longtemps possible profite des ressources de temps de la **troisième génération** retraitée au cœur jeune sous forme d'assistance.



Prévoyance personnelle calculée en heures

- Les prestations d'assistance sont accréditées sur un compte personnel sous forme de **crédits de temps**.
- Si les personnes qui s'engagent en faveur de la prévoyance-temps nécessitent du soutien plus tard, elles peuvent bénéficier des heures accumulées.
- La ville de St-Gall garantit l'échange des heures économisées.



Les partenaires

- Les organisations et institutions ancrées au niveau local sont intégrées contractuellement en tant qu'**organisations de crise**.
- Elles placent les bénévoles qui s'engagent en faveur de la prévoyance-temps et accompagnent les « tandems ».
- La prévoyance-temps leur permet d'offrir une valeur ajoutée à « leurs » volontaires.



Avantages pour les groupes de parties prenantes

- **Organisations opérationnelles**
Renforcement de la position sur le marché grâce à une offre attrayante et au recrutement de nouveaux volontaires
- **Personnes s'engageant en faveur de la prévoyance-temps**
Option de prévoyance
Tâche judicieuse
Apporter des compétences
Élargir le réseau de relations dans la phase de vie post-professionnelle
- **Bénéficiaires de prestations**
Plus longtemps à la maison
Intégration sociale
Soutien au quotidien



L'histoire

2007 Lancement de l'idée d'échange de temps par le CF P. Couchepin

2009-2011 Étude de faisabilité avec l'OFAS en vue d'un projet-pilote

Juin 2012 Parlement de la ville donne son accord

Déc. 2012 Création de la fondation

Mai 2014 Démarrage opérationnel

2016 Évaluation externe

Fin 2017 Le Parlement de la ville accueille le rapport avec bienveillance

Dès 2018 La Prévoyance-temps fait désormais partie de l'offre régulière de la ville

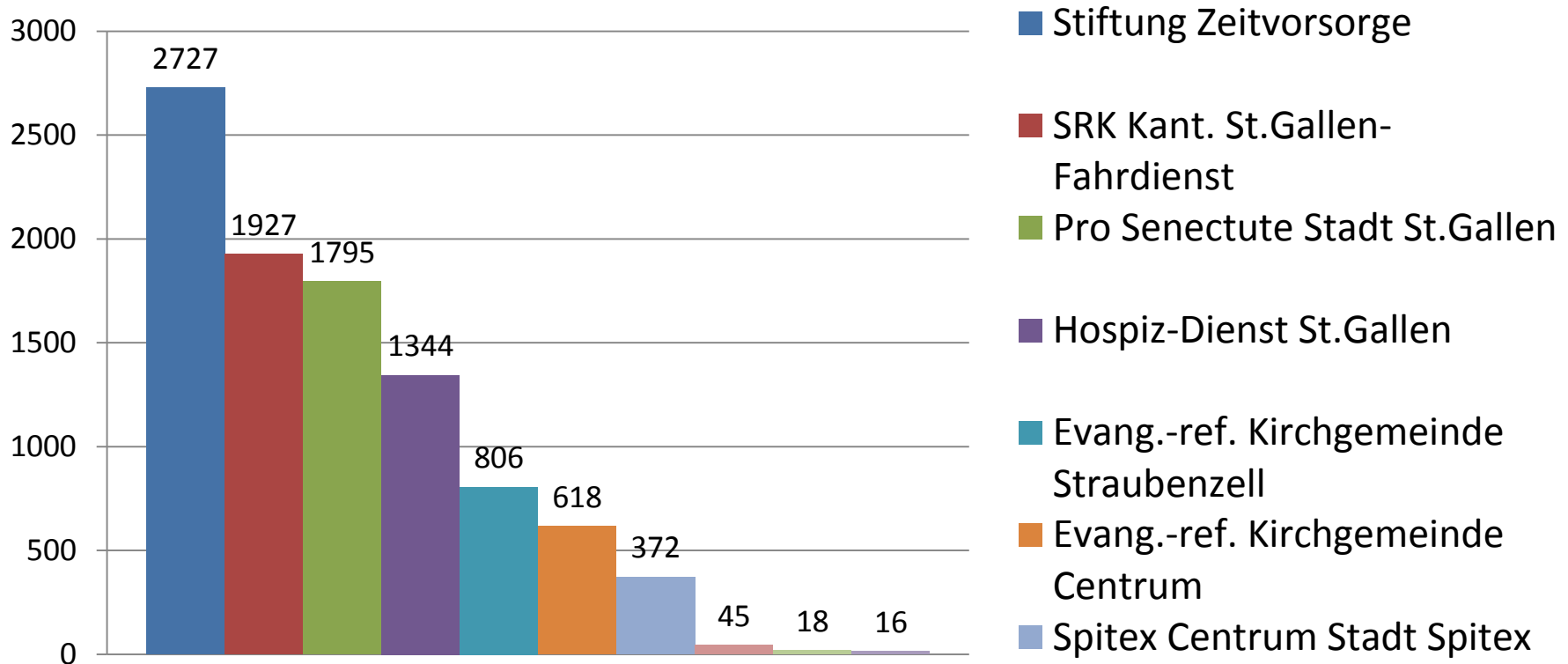


Pleins feux sur la Prévoyance-temps

- Accroître la **qualité de vie** des personnes âgées
- **Soulagement des proches aidants**
- Reconnaissance sociale des prestations fournies par des personnes retraitées
- Environ **25 000** heures de travail depuis le démarrage jusque fin 2017
- 36 % des personnes qui s'engagent en faveur de la prévoyance-temps **n'étaient pas bénévoles avant.**
- Réduire les coûts en retardant les entrées en homes.



2017 : 9666 heures de travail dans les organisations de crise suivantes



Contexte et motivation pour l'étude de faisabilité

- Constatations de la **planification des soins** dans le domaine résidentiel (soins de longue durée) avec un horizon temporel de 20 ans environ :
- Le niveau de soins actuel ne peut être maintenu à moyen terme, ni en termes de personnel, ni en termes financiers.
- Les « questions sociales » touchent à différents domaines : pas de considération isolée : **aspect communautaire**, relations sociales.
- Des **innovations sociopolitiques** sont nécessaires.
- Si nous agissons maintenant, nous aurons une marge de manœuvre.
- Faible risque financier, *ciment social* en tant qu'effet secondaire bénéfique.

Mieux vaut à la maison que dans un home

- Éviter ou repousser l'entrée dans des homes → avant tout, la prévoyance-temps doit permettre de rester chez soi.
- → **Les activités à deux** passent avant les activités en société tels que les repas de midi ou les services de transport.
- → L'assistance de personnes âgées dans des établissements résidentiels sous forme de prévoyance-temps est uniquement possible dans des cas exceptionnels.

Lors de la mise en œuvre, nous avons prêté une attention particulière aux points suivants

- Intégration dans un système de soins existant et équilibré
→ craintes de perte, jalousie
- Pas de compétition d'offres auxquelles l'accès est déjà garanti.
- Intégration des fournisseurs existants
 - Participation à la fondation
 - Identifier les opportunités
 - Convaincre et non prescrire

L'aspect financier

- Aide initiale : CHF 75 000 chacun pendant les 2 premières années
- Contribution opérationnelle : CHF 150 000 par an
- Entre-temps, les réserves internes à la fondation pour des heures non remboursables ont dépassé les CHF 50 000
- Garantie : garantie de la ville de CHF 3,4 millions (responsabilité contingente)

Recommandations de l'évaluation

Augmenter le potentiel des personnes s'engageant en faveur de la prévoyance-temps

- Assouplir la limite d'âge vers le bas
- Renforcer l'esprit d'équipe, établir des liens avec les structures locales de voisinage

Valoriser le potentiel, les bénéficiaires de prestations

- Intégrer toutes les organisations de soins à domicile à travers la convention relative aux prestations

→ **Planification d'une organisation unifiée**

Expansion géographique

- Mobilité des personnes âgées, ne plus refuser les personnes intéressées

→ **Sujet à développer en vue de la prochaine étape**

Que peut faire la politique ?

Niveau communal (en priorité)

- Application locale
- Garantir le temps investi pour la médiation, p. ex. avec une contribution d'exploitation
- évtl. garantie
- évtl. organisation de la collaboration avec les prestataires locaux

Que peut faire la politique ?

Niveau cantonal

- habiliter et encourager
- ne pas interférer
- mettre en réseau

Niveau fédéral

- Reconnaître la prévoyance-temps comme un élément de la prévoyance vieillesse
- Assurer l'exonération fiscale de crédit temps
- Éviter les complications de droit d'assurance sociale